

# **Stress et précarité d'emploi: essai de construction d'un indicateur**

## **Stress and job precariousness: classification index of economic sectors**

par

Godin I.<sup>1</sup>, Desmarez P.<sup>2</sup>, Kittel F.<sup>1</sup>

---

### **Abstract**

*In the framework of a survey dealing with the effects of the uncertainty of economic conditions and organisational changes on worker's health and stress, the aim of this paper is to build a contextual variable relying upon an index of sectoral "instability" of employment. The underlying hypothesis is that in an unstable economic sector, workers are more likely to be stressed than in a sector considered as stable. Sectoral data available on employment and unemployment are used to compute our index. Semi-structured interviews conducted in a series of firms with key informants will complement our results.*

---

*Correspondance:* Isabelle Godin, Département Épidémiologie et Promotion de la Santé, Unité Psychologie de la Santé, École de Santé Publique de l'Université libre de Bruxelles, CP 596, Route de Lennik, 808, 1070 Bruxelles.

<sup>1</sup> Département Épidémiologie et Promotion de la Santé, Unité Psychologie de la Santé, École de Santé Publique de l'Université libre de Bruxelles.

<sup>2</sup> Centre de Sociologie du Travail, de l'Emploi et de la Formation (TEF), Université libre de Bruxelles.

## Keywords

Belgium, Classification, Employment, Job Insecurity, Workstress.

## Introduction

Les études portant sur les relations entre le stress professionnel et la santé des travailleurs se sont jusqu'à présent essentiellement centrées sur les caractéristiques de la situation des travailleurs considérés individuellement. Tout en prenant en considération ces éléments classiques, l'étude Somstress<sup>1</sup> (1999-2003) complète cette perspective par une approche contextuelle et collective des conditions de travail, susceptible d'être mise en œuvre au stade de la sélection des entreprises à inclure dans cette recherche menée en Belgique. L'hypothèse de travail générale étant qu'un environnement professionnel instable peut être source de stress et d'effets nocifs sur la santé des travailleurs. Le protocole de recherche prévoit une double mesure du stress professionnel, par la conduite d'entretiens semi-dirigés auprès de personnes ressources dans les entreprises sélectionnées (stress «objectivé»), et par l'administration de questionnaires individuels à l'ensemble des travailleurs de ces mêmes entreprises (stress «subjectif»).

Idéalement, repérer un environnement professionnel instable impliquerait que l'on dispose de données portant sur l'évolution des embauches et des licenciements (ou fins de contrats à durée déterminée) par entreprise et par catégorie de personnel (par exemple ouvriers – employés – cadres), catégories d'âge et par sexe.

De telles données sont actuellement indisponibles en Belgique<sup>2</sup>; il est donc impossible de réaliser des mesures du type de celles que permettent les statistiques françaises (2, 3). Nous devons donc travailler sur base de données agrégées par branche d'activité qui ne nous fournissent en outre pas les ventilations évoquées ci-dessus. Notre but est aussi de construire un outil facile à manipuler et reposant sur des données régulièrement

---

<sup>1</sup> Programme d'appui scientifique à la protection des travailleurs en matière de santé PS/15. (<http://www.belspo.be/belspo/ostc>).

<sup>2</sup> Les travaux visant à valoriser les données administratives de la sécurité sociale qui sont actuellement en cours pourraient modifier cette situation. L'enquête annuelle sur la structure et la répartition des salaires est également, pour certains secteurs, prometteuse à cet égard.

publiées, et non d'élaborer des mesures sophistiquées qui demanderaient une connaissance approfondie des caractéristiques des sources utilisées que ne possèdent pas nécessairement tous les professionnels de la santé publique. Cette contrainte supplémentaire nous empêche par exemple, dans l'état actuel des choses, d'identifier, à partir des données par catégorie d'âge des types de politiques sectorielles de l'emploi comme celles que Favereau et al. ont pu mettre en évidence pour la France, l'Italie et l'Allemagne (4).

Dans le cadre qui vient d'être décrit, l'évolution que connaissent l'emploi et le chômage au sein du secteur ou de la branche d'activité sont les indicateurs principaux retenus ici. Une évolution négative de l'emploi et une augmentation du chômage pouvant d'une part créer chez les travailleurs des sentiments d'insécurité, de démotivation et avoir un impact sur leur santé physique et mentale, et d'autre part pouvant être utilisées comme moyen de pression sur le lieu de travail. Les données administratives portant sur l'emploi et le chômage sont utilisées pour classer les secteurs d'activité selon ce critère d'instabilité. L'objectif de ce texte est d'exposer la démarche méthodologique de la construction d'un indicateur d'instabilité contextuelle permettant notamment de faciliter la sélection d'entreprises pouvant être incluses dans un protocole de recherche. Des entretiens menés auprès de responsables d'entreprises sélectionnées serviront à confirmer ou infirmer la pertinence de ce classement.

## **Méthodologie**

En ce qui concerne l'emploi, nous avons utilisé les données au 30 juin de l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS) (5). Les données de l'Office National de l'Emploi (ONEm) ont fourni les données du chômage (demandeurs d'emploi inoccupés), pour les mois de juin (6). Seuls les travailleurs salariés ont donc été pris en considération. Les codes des secteurs d'activité utilisés sont les codes NACE. Sauf dans le cas de l'industrie manufacturière, nous avons dû nous limiter à un digit en raison des différences entre les nomenclatures utilisées par l'ONSS et l'ONEm. C'est aussi pour cette raison de compatibilité que nous n'avons pas pu remonter en deçà de 1997. Ceci étant sans implication pour notre démarche qui privilégie l'évolution récente de ces tendances.

Nous examinerons successivement les évolutions dans les différents secteurs de l'emploi d'abord, du chômage ensuite, et du rapport entre

chômage et emploi enfin. Ce dernier sera utilisé comme indicateur d'instabilité dans la mesure où il permet d'évaluer sommairement le risque de chômage au sein des différents secteurs. Nous avons introduit un décalage d'une année entre l'emploi et le chômage, afin d'obtenir une estimation des éventuels effets à moyen terme de l'évolution du premier sur celle du second.

## Résultats

### 1. L'évolution de l'emploi entre 1996 et 1998

La légère augmentation globale du volume de l'emploi (évalué par le nombre de travailleurs occupés) entre 1996 et 1998 masque des situations diversifiées. Un recul de l'emploi s'observe en particulier dans les secteurs de l'industrie manufacturière (surtout la chimie, la métallurgie, le textile, l'habillement et l'éducation) et dans la construction (tableau 1). Par contre une augmentation de l'emploi est visible dans les secteurs de l'immobilier, des services aux entreprises et l'administration publique.

TABLEAU 1  
Evolution entre 1996 et 1998 de l'emploi par secteur d'activité en Belgique  
(en nombre de travailleurs)

	1996	1998	Evolution 1998/1996 (exprimée en %)
Industries manufacturières			
<i>Dont:</i>	637907	630758	-1,1
industries chimiques	69817	69328	-0,7
textile	44254	43440	-1,8
habillement	15979	13661	-14,5
métallurgie	43609	40188	-7,8
travail des métaux	55961	56900	+1,7
construction automobile	54447	55530	+2,0
Construction	185944	184065	-1,0
Commerce	404515	414842	-2,6
Immobilier,	281016	329249	-17,2
services aux entreprises			
Administration publique	318677	352088	-10,5
Education	363769	358084	-1,6
Santé et action sociale	329594	360372	+9,3
<b>Total des travailleurs</b>	<b>3197731</b>	<b>3308622</b>	<b>+3,5</b>

## 2. L'évolution du chômage

Le tableau 2 présente l'évolution du chômage par secteur d'activité entre 1997 et 1999. Cette période se caractérise par une baisse du nombre global de chômeurs. L'évolution fait apparaître une nette diminution dans l'habillement – même si ce secteur reste très affecté par le chômage –, la métallurgie, la construction de véhicules, secteurs dans lesquels se rencontrent fréquemment des fins de carrière anticipées.

Les secteurs où le recul est le moins marqué sont l'immobilier, la location et services aux entreprises, l'administration publique, la santé et l'action sociale.

TABLEAU 2  
Evolution du chômage par secteur d'activité en Belgique

	1996	1998	Evolution 1998/1996 (exprimée en %)
Industries manufacturières			
<i>Dont:</i>	6677	5547	-16,9
textile	5059	3921	-22,5
habillement	12521	8717	-30,4
métallurgie	6879	4436	-35,5
construction de véhicules	2655	1914	-27,9
Construction	23194	18885	-18,6
Commerce	40278	34206	-15,1
Immobilier, location et services aux entreprises	28949	28434	-1,8
Administration publique	18375	16938	-7,8
Education	8872	7229	-18,5
Santé et action sociale	9328	8819	-5,5
<b>Total chômeurs</b>	<b>425927</b>	<b>364966</b>	<b>-14,3</b>

Le tableau 3 indique les différences de chômage entre hommes et femmes dans l'industrie manufacturière pour cette même période. C'est dans l'industrie manufacturière que le nombre absolu de chômeurs masculins est le plus élevé (ouvrages de métaux, constructions de machines, produits alimentaires et boissons, industrie chimique). Il est également élevé dans la construction, l'immobilier et les services aux entreprises. Pour les femmes, les secteurs les plus touchés sont également ceux des industries manufacturières (habillement, produits alimentaires et boissons, construction de machines, industries chimiques), mais aussi les secteurs du commerce, de la restauration et hébergement, de l'immobilier, des services aux entreprises, de la santé et de l'éducation et des «autres services fournis à la collectivité».

TABLEAU 3  
Evolution du chômage dans l'industrie manufacturière en Belgique

Industries manufacturières	Hommes			Femmes			Total		
	1997	1999	Evolution 1999/1997 (en %)	1997	1999	Evolution 1999/1997 (en %)	1997	1999	Evolution 1999/1997 (en %)
Industries chimiques	3265	2715	-16,8	3412	2832	-17,0	6677	5547	-16,9
Textile	1584	1259	-20,5	3475	2662	-23,4	5059	3921	-22,5
Habillement	1309	1078	-17,6	11212	7639	-31,9	12521	8717	-30,4
Métallurgie	5137	3259	-36,6	1742	1177	-32,4	6879	4436	-35,5
Construction de véhicules	1986	1432	-27,9	669	482	-28,0	2655	1914	-27,9

### 3. Rapport entre le chômage et l'emploi

A partir des tableaux 1 et 2, nous avons créé un indice d'instabilité en calculant le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi issus d'une branche d'activité et le nombre de travailleurs occupés dans cette même branche, l'année précédente (tableau 4).

TABLEAU 4  
Rapport entre le chômage et l'emploi en Belgique (multiplié par 100)

	Rapport chômage/emploi 1997/1996	Rapport chômage/emploi 1999/1998
Industries manufacturières		
<i>Dont:</i>	12,5	9,7
Industries chimiques	9,6	8,0
Textile	11,4	9,0
Habillement	78,4	63,8
Métallurgie	15,8	11,0
construction de véhicules	4,9	3,4
Construction	12,5	10,3
Commerce	10,0	8,2
Immobilier, location et services aux entreprises	10,3	8,6
Administration publique	5,8	4,8
Education	2,4	2,0
Santé et action sociale	2,8	2,4
<b>Total</b>	<b>13,3</b>	<b>11,0</b>

Les rapports présentés dans ce tableau peuvent être considérés comme des estimations sommaires du risque de chômage caractérisant les différents secteurs et donc de l'instabilité de l'emploi qui y règne. Si l'on écarte le secteur très atypique de l'habillement, on remarque néanmoins des différences considérables entre les branches d'activité, puisque les indices s'échelonnent de 2% environ dans l'éducation et la santé à 12.5% et 15.8% dans la construction et la métallurgie. De notre point de vue, les premiers de ces secteurs peuvent être considérés comme stables et les seconds comme instables. Pour les deux années considérées, le classement des branches à cet égard ne montre pas d'évolution marquée. Il révèle néanmoins la pertinence de notre indicateur, lequel synthétise les deux classifications auxquelles permet d'aboutir l'analyse séparée des données portant sur l'emploi et chômage.

#### 4. Les activités financières

L'intérêt de notre indice d'instabilité est aussi confirmé par l'examen du secteur des activités financières (principalement banques et assurances), dans lequel l'emploi est stable sur la période considérée. Il permet de mettre

TABLEAU 5  
Evolution du chômage et de l'emploi dans la finance en Belgique

	Emploi			Evolution 98/96 (en %)
	1996	1997	1998	
Hommes	71555	69647	68884	-3,7
Femmes	58736	59276	60281	+2,6
Total	130291	128923	129165	-0,9

	Chômage			Evolution 99/97 (en %)
	1997	1998	1999	
Hommes	1673	1587	1458	-12,9
Femmes	3838	3548	3329	-13,3
Total	5511	5135	4787	-13,1

	Rapport chômage – emploi (multiplié par 100)	
	1997-1996	1999-1998
Hommes	2,3	2,1
Femmes	6,5	5,5
Total	4,2	3,7

en évidence la différence entre la situation des hommes et la situation des femmes et de faire ressortir, au-delà de la diminution du chômage, l'existence d'un risque de chômage deux fois plus important chez les femmes que chez les hommes (tableau 5). Selon l'hypothèse énoncée plus haut, ces dernières seraient dès lors davantage exposées au stress résultant de cette instabilité d'emploi que les hommes.

## **Conclusion**

Dans un contexte économique marqué par des changements organisationnels entraînant souvent une dégradation des conditions de travail (7, 8), il importe non seulement de tenir compte des aspects individuels mais aussi d'intégrer à la recherche une dimension contextuelle et collective qui refléterait le degré d'instabilité de l'emploi, ce qui peut avoir un impact sur la santé des travailleurs.

La construction d'un index reposant sur une approche par secteur peut être marquée éventuellement par un biais d'erreur écologique, qui pourrait, le cas échéant, être mis à jour par l'analyse des données d'entreprises considérées individuellement (entretiens avec les informateurs-clé par exemple). Néanmoins seul un outil construit sur une approche globale rencontre les qualités recherchées: calcul et utilisation simples, reproductibilité dans d'autres protocoles de recherche.

Même s'il repose sur des bases élémentaires, cet outil permet un classement aisé des branches d'activités en termes de stabilité ou d'instabilité, sans demander un important travail de recueil de données. Reste à voir si les critères proposés sont pertinents; les entretiens menés auprès d'informateurs-clé dans les entreprises (directeurs, responsables du service du personnel, représentants des travailleurs ...) semblent d'ores et déjà le confirmer. A un stade ultérieur, l'analyse des questionnaires individuels complétés par les travailleurs précisera l'éventuel effet spécifique du contexte sur le stress, indépendamment des autres aspects des conditions de travail.

## **Résumé**

Dans le cadre d'une recherche portant sur l'impact du changement organisationnel et donc du stress généré par l'incertitude liée aux situations économiques sur la santé des

travailleurs, nous avons tenté de construire une variable «contextuelle» constituée à partir d'un indice d'«instabilité» sectorielle de l'emploi. L'hypothèse étant qu'un(e) travailleur(se) aura tendance à manifester davantage de stress dans un secteur défini comme «instable» que dans un secteur pouvant être considéré comme «stable». Cet indice est élaboré sur base des évaluations sectorielles du chômage et de l'emploi. Dans l'étude Somstress, cette information sera complétée par des entretiens semi-structurés dans une série d'entreprises, auprès d'informateurs-clés.

## **Bibliographie**

1. Demunter C, Luminet D. Dualisme sur le marché du travail? Analyses basées sur deux enquêtes harmonisées au niveau européen. In: eds. Rapport préparatoire du quatorzième congrès des économistes belges de langue française, commission 1; 2000 Nov.
2. Fenwick R, Tausig M. The macroeconomic context of job stress. *J Health Soc Behav* 1994; 35:3, 266-82.
3. Paugam S. Le salarié de la précarité. Paris: PUF; 2000.
4. Favereau O, Sollogoub M, Zighera JA. Une approche longitudinale de la segmentation du marché du travail. In: Coutrot L., Dubar C. (sous la dir. de), Cheminements professionnels et mobilités sociales, Paris, La documentation française, 1992.
5. Office National de Sécurité Sociale. Employeurs et travailleurs assujettis à la sécurité sociale, statistique décentralisée (forces de travail).
6. Office National de l'Emploi, Stat Info.
7. Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Second European Survey on Working Conditions (1996), Dublin, 1997.
8. Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Working conditions in Europe not improving, according to survey, Press release, Dublin, 15 décembre 2000.